

CESSION DE DROITS D'AUTEUR(E)

Entente entre les parties :

ci-après désignées l'AUTEUR(E), **NOM DE L'AUTEUR** d'une part, et la revue *Relations industrielles/Industrial Relations*, éditée et publiée par le Département des relations industrielles de l'Université Laval, Québec, QC, Canada, ici dûment représentée par (directrice ou directeur) **Yves Hallée**, ci-après désignée la REVUE, d'autre part.

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT:

1. La REVUE s'engage à remplir les fonctions d'usage d'édition en vue de la publication de l'article suivant :

TITRE FINAL DE L'ARTICLE, rédigé par **NOM DE LA OU DES AUTEUR-ICE-S**.

2. L'AUTEUR(E) affirme que l'article ci-dessus mentionné est de sa composition (ainsi que celle de ses co-auteurs le cas échéant), que lui/elle et ses co-auteurs, le cas échéant, en sont les seuls et uniques titulaires des droits, que l'article n'a pas déjà fait l'objet d'une publication et qu'il n'est pas, non plus, sujet à une publication ailleurs.

3. En conformité avec ce qui est mentionné ci-dessus, l'AUTEUR(E) cède à la REVUE les droits mondiaux exclusifs de cet article en toutes langues, dans sa forme présente ou dans une forme substantiellement similaire, et ce pour la durée du droit d'auteur. Sans restreindre la portée totale de cette cession, il est entendu que la REVUE le publiera sous forme électronique.

4. La REVUE s'engage, à accorder sans frais la permission d'utiliser cet article ou une partie de cet article dans tout travail rédigé ou édité par l'AUTEUR(E), à condition que la référence appropriée concernant sa première publication soit citée.

5. La REVUE s'engage à produire un article, sous format .pdf et html, qui sera diffusé en accès-libre gratuit immédiat. Le traitement digital effectué comporte la génération de métadonnées permettant d'identifier adéquatement l'AUTEUR(E) dans différentes bases de données bibliométriques.

Et les parties ont signé :

à : Québec (Québec) Canada

à : _____

le : _____

le : _____

LA REVUE (directrice ou directeur)

L'AUTEUR(E)

Yves Hallée